

SPRAY OIL 15

**FOR MANUFACTURING FORMULATING AND REPACKAGING
POUR FABRICATION, FORMULATION ET RECONDITIONNEMENT**

**READ THE LABEL BEFORE USING
PREVENT ACCESS BY UNAUTHORIZED PERSONNEL
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION
EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS**

**GUARANTEE: Mineral Oil 100%
GARANTIE: Huile minérale 100 %**

**Unulfonated Residue 99% Minimum
Résidu non sulfonable minimum 99 %**

**REGISTRATION NO. 27226 PEST CONTROL PRODUCTS ACT
NO D'ENREGISTREMENT 27226 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

**NET CONTENTS: Bulk
CONTENTU NET: Vrac**

Intelligro™/MC

™Trademark of Suncor Energy Inc. /
MCMarque de commerce de Suncor Énergie Inc.
Used under licence/Utilisée sous licence
2310 Lakeshore Rd W
Mississauga, ON L5J 1K2
403-296-3000

intelligro™

DIRECTIONS FOR USE: To be used only in the manufacture of an insecticide which is registered under the *Pest Control Products Act*.

PRECAUTIONS: Keep out of reach of unauthorized personnel. May be harmful if swallowed or inhaled. Avoid contact with eyes, skin and clothing. Minimize breathing mists or vapors. Use with adequate ventilation. Wash thoroughly after using.

FIRST AID:

IF SWALLOWED: Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give any liquid to the person. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

IF IN EYES: Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15–20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

IF ON SKIN OR CLOTHING: Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15–20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

IF INHALED: Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.

Take the container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

TOXICOLOGICAL INFORMATION: This product contains petroleum distillates. Vomiting may cause aspiration pneumonia. Treat symptomatically.

ENVIRONMENTAL HAZARDS: This product is toxic to fish. Do not apply directly to water. Do not contaminate water when disposing of equipment washwater. Apply this product only as specified on the finished product label.

MODE D'EMPLOI : Ce produit doit être utilisé uniquement dans le cadre de la fabrication d'un insecticide conforme à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

PRÉCAUTIONS : EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS. Ce produit peut être nocif s'il est ingéré ou inhalé. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter au maximum de respirer le brouillard ou les vapeurs. Assurer une ventilation adéquate. Laver à fond après l'utilisation.

PREMIERS SOINS :

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Apporter l'étiquette du contenant ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsque vous consultez un médecin.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration. Traiter selon les symptômes.

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Ce produit est toxique pour les poissons. Ne pas l'ajouter directement à l'eau. Ne pas contaminer l'eau au moment de l'élimination de l'eau de lavage de l'équipement. Appliquer ce produit conformément aux instructions sur l'étiquette.

SPILL CONTROL: Avoid contact. Eliminate all ignition sources. Ventilate confined spaces. Absorb with an inert material and Place in appropriate waste disposal container. Contain spill. DO NOT FLUSH TO SEWER. Check with applicable jurisdictions for specific disposal requirements of material and empty containers.

FIRE FIGHTING

SMALL FIRE: Use dry chemicals, CO₂, water spray or foam.

LARGE FIRE: Use water spray, fog or foam. DO NOT use water jet.

CAUTION:

MISUSE OF THIS CONTAINER CAN BE HAZARDOUS

Do not cut, weld or apply heat to empty container. Do not pressurize. Store container away from heat or flame. Do not use for storage of anything other than original contents.

STORAGE AND DISPOSAL:

STORAGE: Store in original container. Store in a cool, dry, well ventilated place away from seeds, food, feed, fertilizers and other pesticides. Keep away from heat, sparks and open flame. Keep container closed when not in use to prevent entry of water.

DISPOSAL: Canadian formulators of this technical should dispose of unwanted technical and containers in accordance with municipal or provincial regulations. For additional details and clean up of spills contact the Provincial regulatory agency or the manufacturer.

NOTICE TO USER: This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the Pest Control Products Act to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label. The user assumes the risk to persons or property that arises from any such use of this product.

GESTION DES DÉVERSEMENTS : Éviter tout contact avec le produit. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Ventiler les espaces clos. Absorber au moyen d'un matériau inerte et éliminer ce dernier dans un contenant à déchets approprié. Contenir le déversement. NE PAS ÉLIMINER DANS LES ÉGOUTS. Se renseigner auprès des autorités compétentes pour connaître les exigences particulières en matière d'élimination du produit et des contenants vides.

LUTTE CONTRE L'INCENDIE

PETIT INCENDIE : utiliser de la poudre chimique, du CO₂, de l'eau pulvérisée ou de la mousse.

GROS INCENDIE : utiliser de l'eau pulvérisée, du brouillard d'eau ou de la mousse. NE PAS utiliser des jets d'eau.

ATTENTION :

LE MAUVAIS USAGE D'UN CONTENANT PEUT ÊTRE DANGEREUX

Ne pas couper, souder ou chauffer les contenants vides. Ne pas mettre en pression. Entreposer le contenant loin d'une source de chaleur et des flammes. Ne pas utiliser pour entreposer autre chose que le produit initial.

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION :

ENTREPOSAGE : Entreposer dans le contenant original. Entreposer dans un endroit frais, sec et bien aéré, loin des semences, des aliments pour animaux, des fertilisants et autres pesticides. Garder hors du feu, des flammes nues, ou toute autre forme de source de chaleur. Garder le contenant fermé pour prévenir contamination par l'eau.

ÉLIMINATION : Les fabricants canadiens de ce produit doivent éliminer les quantités et les contenants superflus conformément aux lois municipales ou provinciales. Pour plus de détails et pour le nettoyage des déversements, communiquez avec l'organisme provincial de réglementation ou le fabricant.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

LOA 041414
REV 121515